

Végétalisation de toitures - Plantes inappropriées

L'étanchéité de la toiture, composée de diverses couches de matériaux, doit pouvoir protéger efficacement la structure du bâtiment des influences extérieures. L'évolution du climat, avec ses phénomènes météorologiques extrêmes de plus en plus fréquents, appelle une végétalisation accrue des zones urbaines capable de réguler naturellement l'effet d'îlot de chaleur et d'absorber les pics de précipitations qui surchargent nos systèmes d'égouts. La végétalisation des toitures est un bon moyen d'augmenter la proportion de surfaces vertes dans nos villes. Plusieurs secteurs sont généralement impliqués dans la planification, la construction et l'entretien des toits végétalisés, et chacun d'entre eux part du principe que l'autre fait son travail correctement. Le choix des espèces et un entretien régulier doit empêcher l'évolution de la végétation de provoquer des dégâts à l'étanchéité.

Actuellement, il existe une littérature abondante sur la végétalisation, qu'elle soit extensive ou intensive. Cependant, tous les professionnels chargés de réaliser une toiture végétale ne sont pas forcément au clair sur les espèces végétales à éviter, même en présence d'une barrière contre les racines.

1. Toitures végétalisées	1
1.1. Végétalisation extensive et végétalisation intensive	1
2. Plantes inappropriées pour les toitures	2
2.1. Plantes ligneuses formant des stolons ou se ressemant fortement	2
2.2. Fougères, herbes et roseaux stolonifères et formant des rhizomes, bambous.	3
2.3. Adventices	4
2.4. Remarques concernant les catégories de plantes.....	4
3. Sources	4

1. Toitures végétalisées

Comparés aux plantations classiques de pleine terre, les toits à végétation extensive sont entretenus moins souvent et le budget d'entretien est moindre. Les contrôles par un professionnel expérimenté de la branche verte n'en sont que plus importants. L'entretien des toitures végétalisées, qui peuvent généralement représenter plusieurs milliers de m², implique une détection et une intervention précoces en cas d'évolution indésirable de la végétation. C'est en effet la manière la plus efficace et économique d'éviter les grosses réparations. Mais cela présuppose une connaissance fondée des végétaux.

1.1. Végétalisation extensive et végétalisation intensive

Les toitures végétalisées peuvent être réparties en deux catégories principales.

Végétalisation extensive ; elle présente une couche végétale mince (8 - 20 cm) garnie de vivaces, graminées, plantes grasses, petits arbustes (par exemple lavande et arbustes nains Erica). Tous ces végétaux ont en commun une grande capacité d'adaptation et de régénération.

Végétalisation intensive ; en plus des plantes vivaces, elle comprend également des plantes ligneuses plus grandes et, dans certains cas, des arbres. La végétation y est comparable à celle des plantations au sol en pleine terre. On qualifie d'intensive une toiture dont la couche végétale dépasse 20 cm.

Quelle que soit la catégorie de toiture, toute plantule d'arbre qui apparaît sur le toit doit être arrachée avec ses racines suffisamment tôt.

2. Plantes inappropriées pour les toitures

2.1. Plantes ligneuses formant des stolons ou se ressemant fortement

Il faut éviter les plantes ligneuses qui peuvent former de fortes pousses souterraines et dont les racines risquent d'endommager les feuilles de protection du toit. Si les plantes énumérées ci-dessous sont présentes, les zones touchées doivent être généreusement dégagées et toutes les parties des rhizomes retirées du toit.

Genre	Espèce	Nom français	Sous conditions :
Aesculus	parviflora	Marronnier nain	À au moins 2m des bords
Alnus	incana / viridis	Aulne blanc / vert	
Berberis	vulgaris	Épine-vinette	Loin des cultures céréalières (hôte du champignon provoquant la rouille noire)
Betula	pendula / verrucosa	Bouleau blanc	
Chaenomeles	Espèces et variétés	Cognassier du Japon	À au moins 2m des bords
Cornus	sericea 'Flaviramea'	Cornouiller à bois jaune	
Cornus	sanguinea	Cornouiller sanguin	Variété 'Winter Beauty'
Elaeagnus	commutata	Chalef argenté	
Hippophae	rhamnoides	Argousier	
Kerria	japonica 'Pleniflora'	Corète du Japon	
Pinus	sylvestris / nigra	Pin sylvestre / Pin noir	Possible à partir de 80 cm de substrat
Prunus	spinosa	Épine noire	
Pterocarya	fraxinifolia	Noyer du Caucase	
Populus	Espèces et variétés	Peuplier	
Robinia	pseudoacacia	Robinier faux-acacia	
Rubus	Espèces et variétés	Mûriers, framboisiers	
Sorbaria	sorbifolia	Fausse spirée à feuilles de sorbier	À au moins 2m des bords
Salix	Div. espèces	Saules	Variétés telles que helvetica, hastata, repens, purpurea 'Nana'

2.2. Fougères, herbes et roseaux stolonifères et formant des rhizomes, bambous.

Les plantes qui forment des rhizomes et qui sont liées à l'eau ne sont pas mentionnées dans la liste suivante. Les jardins aquatiques sur toitures nécessitent une barrière anti-rhizomes dont les bords dépassent de 5 à 10 cm la surface de l'eau.

Genre	Espèce	Nom français	Sous conditions :
Fougères			
Pteridium	aquilinum	Grande fougère	En cas de place et d'humidité suffisantes
Matteuccia	struthiopteris	Fougère autruche	En cas de place et d'humidité suffisantes
Onoclea	sensibilis	Onoclée sensible	En cas de place et d'humidité suffisantes
Graminées et roseaux			
Ammophila	arenaria	Oyat	
Arundo	donax	Canne de Provence	
Calamagrostis	epigejos	Roseau des bois	
Carex	riparia	Laïche des rives	
Imperata	cylindrica	Impérata cylindrique	À au moins 1.5m des bords
Leymus	arenarius	Seigle de mer	
Miscanthus	sacchariflorus / giganteus		Large assortiment pour Eulalie
Typha	latifolia / maxima	Massette à larges feuilles	
Spartina	pectinata	Graminée vivace	
Phragmites	australis	Roseau commun	
Les bambous			
Fargesia	Espèces et variétés		À au moins 2m des bords, cespiteux
Hibanobambusa	Espèces et variétés	Bambou	
Phyllostachys	Espèces et variétés	Bambou	
Pleioblastus	Espèces et variétés	Bambou nain	
Pseudosasa	Espèces et variétés		
Sasa	Espèces et variétés	Bambou à larges feuilles	
Semiarundinaria	Espèces et variétés	Bambou colonnaire	
Shibataea	kumasaca	Bambou à feuilles de Ruscus	

2.3. Adventices

Les plantes adventices suivantes doivent être arrachées avant qu'elles ne prennent le dessus ou qu'elles n'occasionnent des dégâts aux étanchéités.

Genre	Espèce	Nom français
Aegopodium	podogaria	Podagraire
Calystegia	sepium	Liseron des haies
Cirsium	arvense	Chardon des champs
Convolvulus	arvensis	Liseron des champs
Elymus	repens/hispidus	Chiendent commun, chiendent intermédiaire
Equisetum	Espèces et variétés	Prêles
Sonchus	arvensis	Laiteron

2.4. Remarques concernant les catégories de plantes

Les listes de plantes à éviter données ci-dessus ne sont pas exhaustives !

Elles ne mentionnent pas les néophytes envahissantes auxquelles il convient de porter particulièrement attention et qui doivent être éliminées complètement dès leur apparition. La liste des néophytes envahissantes est disponible sous :

JardinSuisse : <http://www.neophyten-schweiz.ch/>

Infoflora : <https://www.infoflora.ch/de/neophyten.html>.

Les néophytes envahissantes ne sont pas mentionnées dans le présent document !

3. Sources

- ⇒ www.infoflora.ch
- ⇒ Darke, R. (2007): Enzyklopädie der Gräser – Eugen Ulmer KG